

# Grand-Orly Seine Bièvre : le nouvel office HLM devra compter au moins 12 000 logements en 2021

>[Île-de-France & Oise](#)>[Val-de-Marne](#)|Anne-Laure Abraham| 12 mai 2019, 17h31 |0



Arcueil, ce vendredi. Les quatre villes d’Arcueil, Cachan, Gentilly et du Kremlin-Bicêtre, représentés ici par les maires ou un adjoint, ont annoncé leur intention de fusionner leurs trois offices publics de l’habitat. LP/A.-L. A.

## **Arcueil, Gentilly, Cachan et Le Kremlin-Bicêtre ont annoncé leur intention de fusionner leurs offices publics de l’habitat (9 500 logements actuellement) en un seul au 1er janvier 2021.**

C’est un mariage à la fois de cœur et de raison qui se profile. Quatre villes (Arcueil, Cachan, Gentilly, Le Kremlin-Bicêtre) du Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB-T 12) ont annoncé vendredi à Arcueil, qu’elles comptaient fusionner leurs trois offices HLM (Cachan habitat, Kremlin-Bicêtre habitat et Opaly (Arcueil-Gentilly)) en un office intercommunal (OPIH 2021) pour respecter la loi Elan. Plusieurs réunions publiques sont prévues dans les villes concernées, dont la première ce lundi à Cachan. On vous explique tout.

**Pourquoi la fusion ?** La loi Elan (Evolution du logement, de l’aménagement et du numérique), dite loi pour le logement, votée en novembre 2018, prévoit la disparition au

1<sup>er</sup> janvier 2021 des huit offices publics de l'habitat du GOSB. Ces derniers devant, à terme, être remplacés par des structures d'au moins 12 000 logements. Un amendement, quasiment fait pour le T 12, permet de créer deux OPH sur chaque territoire. Les quatre s'approprient à créer le premier : « On souhaite traduire positivement ce qui nous est imposé et faire en sorte de maintenir la politique de logement social que nous souhaitons tous. On veut poursuivre l'histoire et être dans la proximité avec les habitants », martèle Hélène de Comarmond (PS), la maire de Cachan.



*Illustration. La cité du Chaperon vert, située sur les communes d'Arcueil et de Gentilly, est gérée par l'Opaly, l'office public de l'habitat des deux villes qui devrait fusionner en 2021 avec deux autres OPH. LP/A.-L. A.*

**Qu'est-ce que ça va changer ?** D'après les élus, la fusion ne va pas faire faire d'économie, bien au contraire à cause des frais notariés ou de mutations notamment, mais aucune augmentation de loyer n'est prévue. Les antennes locales et les gardiens seront préservés. Le personnel des offices (200 personnes) sera lui maintenu et mutualisé.

**Quelle gouvernance ?** Le siège du futur office intercommunal n'est pas encore fixé, mais il sera dans l'une des quatre villes. L'objectif fixé par la loi est de 12 000 logements en 2023. Avec 9 500 logements actuellement, le compte n'y est pas. Les partenaires envisagent de construire, réhabiliter ou acheter sur leur périmètre ou même en dehors, dans la limite du T12. La création de l'OPIH est prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2021.

*Réunions : ce lundi à 19 heures à Cachan, foyer du théâtre Jacques-Carat, 21, rue Louis-Georgeon, mardi à 19 heures à la mairie d'Arcueil : 10, avenue Paul-Doumer et à celle de Gentilly, 14, place Henri-Barbusse, mercredi à 19 heures au Kremlin-Bicêtre, espace André-Maigné, 18 bis rue du 14-Juillet.*